



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC

Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 29 septembre 2026

2026/09/29-14

<u>Objet :</u> Rapport de la délégation du conseil municipal au Maire	Nombre de conseillers en exercice	29
	Nombre de présents	25
	Nombre de votants	29

Par suite d'une convocation en date du 23 septembre 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie le **29 septembre 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLECC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LALLEMENT Dominique - MARREC Gauthier – GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DREAU Liliane – DAGORN Nicolas - LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BORDENAVE Bruno – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique - ROBIN Yves – MIALON Dominique - GRANDIL Gwenaëlle – LE CLERC'H David – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
GIRARD Gwénaëlle à GUEZENEC Elise
FRENE Barbara à LESCA Véronique
KRAUS Jean-Paul à LE DUC Didier

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

LE DUC Didier

Monsieur Le Maire rend compte de l'utilisation de la délégation du conseil municipal au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONCESSIONS CIMETIERES/COLUMBARIUM/CAVURNES

Du 12 mai 2026 au 21 septembre 2026

TARIFS 2026

CIMETIERES		Nombre de concessions
CONCESSIONS (tous cimetières)		
2 m ² pour 15 ans	108,00 €	2
2 m ² pour 30 ans	215,00 €	2
4 m ² pour 15 ans	215,00 €	1
4 m ² pour 30 ans	430,00 €	1
COLOMBARIUM		
Case 2 urnes 10 ans	215,00 €	1
Case 2 urnes 15 ans	323,00 €	1
Case 2 urnes 30 ans	646,00 €	
Case 4 urnes 10 ans	323,00 €	
Case 4 urnes 15 ans	485,00 €	
Case 4 urnes 30 ans	969,00 €	
CAVURNES		
Cavurne 10 ans (2 urnes)	215,00 €	1
Cavurne 15 ans (2 urnes)	323,00 €	
Cavurne 30 ans (2 urnes)	646,00 €	1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal prend acte du rapport présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 30 septembre 2026

LE MAIRE
Olivier BELLEC

